19



SIDR DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT YITRO

SAMEDI 14 FÉVRIER 2009 20 CHEVAT 5769

42^è année

CDITORIAI

par **Haïm NISENBAUM**

Quel gala?

Gala? Vous avez dit «gala»? Les galas sont comme les plantes vivaces qui poussent d'année en année avec une régularité enviable. La saison, comme toujours, bat son plein et elles sont nombreuses les occasions justes et légitimes de solidarité. Dans cette superbe et abondante floraison, il y a cette fleur différente des autres, presque atypique. Est-ce sa couleur, sa taille, sa beauté précieuse? Nul, sans doute, ne saurait le dire. Pourtant son parfum est inimitable. C'est du gala du Beth Loubavitch qu'il s'agit, mardi soir 10 février. On a dit «gala» et déjà on regrette le mot car ce qu'il est, c'est bien plus qu'une occasion de soutenir une action dont chacun s'accorde à reconnaître la nécessité, c'est bien plus qu'une opportunité d'excellence pour exprimer son sens et sa conscience de la communauté, même si tout cela est d'une incontestable importance. Ce qu'il est ? Décrivons-le si les mots sont suffisants pour une telle entreprise...

Une grande salle aux limites lointaines, et pourtant presque familiale... Des lumières qui brillent au plafond et savent jeter des éclats par milliers sans jamais d'outrance... Des tables dont les premiers mets rehaussent la blancheur... De la musique, joyeuse, présente comme un réconfort attendu et jamais comme un intervenant indésirable... Et surtout, des hommes et des femmes qui entrent le sourire aux lèvres, comme on va à une fête entre amis ou avec des proches que l'on aime profondément, en sachant qu'on entre dans un pays de bonheur et que, pendant ce temps, le monde entier prend certainement d'autres couleurs plus vives, plus chatoyantes, les vraies couleurs des gens heureux. Et il y aussi tous ces mots échangés, toute cette joie partagée, toutes ces émotions ressenties : celle de participer à une action concrète, celle de jouer un rôle dans l'œuvre de demain, celle de l'aide apportée à nos frères d'Israël - celle, surtout, de vivre cette proximité particulière entre tous les participants, comme un lien si fort qu'on en ressent la puissante et si douce étreinte.

Décidément, ce mardi soir 10 février - 16 Chevat, rien de routinier n'est présent. La routine n'a pas sa place quand le plus vrai sentiment réunit les amis. Certains doutent de la permanence de certaines valeurs : la fidélité, l'amitié, la conscience, comme une forme de pureté etc. Il est vrai que parfois l'état du monde laisse vraiment place au doute. A tous ceux qui n'ont pas trouvé la réponse à une telle interrogation, il faut souhaiter qu'ils viennent à ce grand rendezvous. Quant aux autres, ils y ont toute leur place. Le bonheur n'est-il pas la plus belle des choses ? Plus on le partage, plus il est abondant.

Association reconnue d'Utilité Publique

Directeur : Rav S. AZIMOV

habilitée à recevoir les DONS et les LEGS

VREAVEC LA RACHA

Adapté de Loubavitch

Yitro: les hommes du moment

«Et Moché monta vers D.ieu. Et D.ieu l'appela de la montagne, en ces termes :'ainsi tu parleras à la Maison de Yaakov et tu diras aux Enfants d'Israël...» (Chemot 19:3)

«La Maison de Yaakov», ce sont les femmes, «les Enfants d'Israël» ce sont les hommes... Parle des principes généraux [de la Torah] aux femmes et dis [ses] détails précis aux hommes. (Me'hilta, ibid.)

En tant qu'être humains, nous sommes assujettis aux lois du temps, cette force sans visage qui nous conduit d'un passé qui s'efface, à travers un présent flottant vers un futur toujours incertain. En tant que Juifs, nous pouvons vivre une expérience plus intime du temps. Par une série de Mitsvot reliées au temps, la Torah nous donne la force de nous élever au-dessus de son déroulement homogène et de rencontrer un terrain d'une grande diversité, un terrain marqué par les jours de travail et un Chabbat hebdomadaire, les marques annuelles du Choffar, de la Soukkah et des Matsot, les semaines désignées pour le compte de l'Omer, les jours pour mettre les Tefiline, les heures pour réciter le Chema et une kyrielle d'observances liées au temps.

Et pourtant, la moitié d'entre nous est dégagée de cet aspect de la vie juive : selon la loi de la Torah, la femme juive est exemptée de pratiquement toutes les Mitsvot liées au temps. Il est sûr que la femme peut (et bon nombre d'entre elles le font) observer ces Mitsvot, mais le fait même qu'elle n'y soit pas astreinte implique qu'elles ne font pas partie de sa mission spécifique dans la vie. Pourquoi donc la Torah délie-t-elle la femme de ce programme d'action sur le développement du temps ?

Séparés à la naissance

Nos Sages nous disent que, quand D.ieu envoya Moché dire au Peuple Juif de se préparer à recevoir la Torah, Il l'envoya s'adresser d'abord aux femmes puis aux hommes.

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT YITRO

PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 17h 49 • Sortie 18h 58 Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg 17.28 Bordeaux 18 08 Grenoble 17.43 17.44 Toulouse 18.03 Montpellier 17.50 Lvon Marseille 17.48 17.40 17.42 Nice Lille Nancy/Metz 17.33

à partir du dimanche 8 févrer 2009

Heure limite du Chema : 10h38

Pose des Téfilines : 7h08



Articles et contenu réalisés par le **BETH LOUBAVITCH**

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél: 01 45 26 87 60 - Fax: 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52



Toute la communauté d'Israël s'apprêtait à recevoir la même Torah. Mais le fait que cet événement fût précédé de deux communications séparées implique une différence fondamentale entre la réception de la Torah des femmes et celle des hommes. En d'autres termes, les femmes et les hommes ne diffèrent pas seulement biologiquement et psychologiquement mais aussi spirituellement. C'est la raison pour laquelle certaines Mitsvot sont commandées aux hommes et d'autres sont spécifiques aux femmes.

Cela ne signifie pas pour autant que chacun d'entre nous n'ait de relations qu'avec la moitié de la Torah. L'homme et la femme sont deux dimensions d'une âme unique, séparées à la naissance et réunies par le mariage. Ainsi chaque âme individuelle est chargée d'appliquer toute la Torah, ses aspects masculins à travers un corps masculin et ses éléments féminins à travers un corps féminin.

L'homme particulier

Qu'est-ce qu'implique exactement cette «division des rôles» ? L'homme et la femme sont tous deux des créatures diversifiées et complexes et aucune phrase ou thèse uniques ne peut résumer les multiples aspects dans lesquels ils se complètent. Ce que nous pouvons dire est que D.ieu Qui a créé l'âme humaine et l'a séparée en deux corps et vies différents, a ordonné pour chacun un programme pour la vie, délimité dans la Torah, et adéquat aux aptitudes et forces réciproques. Néanmoins, la Torah donne un certain nombre de clés qui éclairent certains aspects de ces rôles masculins et féminins. Cette distinction peut également se percevoir dans le Midrach cité précédemment. D.ieu dit à Moché de donner aux femmes «les principes généraux» de la Torah et «ses détails particuliers» aux hommes. La femme a un lien avec l'essence de la Torah, ce qui en renferme la totalité, l'homme quant à lui s'y lie par le détail, la loi spécifique, l'application précise. Ainsi donc, l'homme est celui dont la relation avec la Torah s'établit de façon plus «intellectuelle», c'est à lui que le commandement «étudie le jour et nuit» est adressé. La femme, elle, absorbe la Torah dans ses racines «supra rationnelles» avec sa foi et sa réceptivité. C'est elle qui possède la vérité de D.ieu, sans qu'il v ait besoin de la disséguer et l'analyser, un processus capital pour l'homme dont l'esprit incite à analyser mais qui ne peut que détourner sa force et rétracter l'intensité de sa lumière.

Les femmes d'abord

Cela explique également la raison pour laquelle Moché fut d'abord envoyé parler aux femmes. La révélation de la Torah à l'humanité se développa du général au particulier, du supra rationnel à la profondeur de la loi. A l'origine, nous reçûmes la Torah dans la forme d'une parole divine unique qui renfermait les Dix Commandements. Et puis, nous entendîmes les deux préceptes de base «Je suis l'Eternel ton D.ieu» qui contient tous les commandements positifs et «tu n'auras pas d'autres dieux» dont dérivent toutes les interdictions. Ils furent suivis par la communication, par l'intermédiaire de Moché, des huit autres commandements et l'inscription des Dix Commandements sur les deux Tables de la loi. Pendant les quarante années qui suivirent, Moché enseigna au Peuple d'Israël les détails de la Torah qu'il transcrivit sous la dictée de D.ieu dans la Torah Ecrite (les cinq livres de Moché). Et le développement de la Torah ne s'acheva pas avec Moché : trente-cinq générations d'interprétations et d'application produisirent la Michna et trois cents années d'analyse de la Michna aboutirent dans le Talmud. Et ce processus continue jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi, quand D.ieu envoya Moché préparer le Peuple Juif, Il l'adressa d'abord aux femmes. D'abord, la Torah doit être reçue telle quelle, libre de toute réflexions talmudiques, de théories philosophiques, d'expériences mystiques, libre de tout ce qui n'est pas identification absolue avec sa vérité. «Va d'abord chez la femme juive, dit D.ieu à Moché, car elle est le premier canal pour ce premier pas de la communication de Ma vérité à l'humanité. Et puis va chez les hommes et donne-leur les détails. Ce sont eux qui joueront le rôle essentiel dans la seconde étape : celle de l'application de la Torah aux détails de l'expérience extérieure dans ce monde.»

Les arbres et la forêt

Nous pouvons désormais comprendre les accents différents que place la Torah sur les rôles respectifs de l'homme et de la femme dans la sanctification du temps. La vie spirituelle de l'homme, orientée vers les détails, est un processus dans

vers les détails, est un processus dans lequel chaque détail est considéré dans ses propres termes et imbriqué dans les autres. Dans le temps, c'est le domaine de l'année, du mois, de la semaine, du jour et de l'heure. C'est donc à lui que revient la charge d'imprégner ces moments particuliers de sainteté, de développer leur nature et leur potentiel précis.

Mais alors qu'il s'agit de l'homme du moment, la femme est l'incarnation du temps. Elle est investie de l'essence du temps, du pur potentiel de changement et de flux, transcendant les détails du temps limité. Ainsi les Mitsvot qui lui sont assignées sont à la base «neutres en temps», liées à l'ensemble de la vie plutôt qu'aux tranches spécifiques telles qu'elles sont définies par le calendrier et l'horloge.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple jui

Dimanche 8 février - 14 Chevat

Mitsva positive n° 109 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de nous immerger dans les eaux d'un bain rituel et ainsi nous serons purifiés de toute sorte d'impureté qui nous a souillé.

Lundi 9 février – 15 Chevat Même étude que le 14 Chevat.

Mardi 10 février – 16 Chevat Même étude que le 14 Chevat.

Mercredi 11 février – 17 Chevat Même étude que le 14 Chevat.

Jeudi 12 février - 18 Chevat

Mitsva positive n° 109 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de nous immerger dans les eaux d'un bain rituel et ainsi nous serons purifiés de toute sorte d'impureté qui nous a souillé. Mitsva positive n° 237 : C'est le commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi du b?uf, comme il est dit: "si un b?uf heurte un homme..." (voir traité Baba Kama).

Vendredi 13 février - 19 Chevat

Mitsva positive n° 240 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet du bétail qui cause des dommages dans le champ d'autrui.

Samedi 14 février - 20 Chevat

Mitsva positive n° 238: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne la loi de la citerne, comme il est dit: "si quelqu'un découvre une citerne...".

Dimanche 15 février - 21 Chevat

Mitsva positive n° 241 : Il s'agit du commandement nous incombant au sujet de la loi du feu, comme il est dit: "si le feu en s'étendant gagne des buissons...".

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

> La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Elysées 75008 Paris Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 34.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 13.000 ex ISSN 1762 - 5440

A la mémoire де

Yoshoua ben Nathan Halévi איז DAVIDOVICH

décédé le 19 Chevat 5766



RECIT DE LA SEMAINE

La Rabbanit et les infirmières

(Le 22 Chevat 5769 (16 février 2009) les 'Hassidim commémorent la Hiloula de la Rabbanit'Haya Mouchka, la défunte épouse du Rabbi de Loubavitch).

Un jour, la Rabbanit tomba et se brisa une côte. Elle aurait dû être opérée immédiatement mais cela n'était pas possible, à cause d'un autre problème de santé. Hospitalisée, elle souffrait énormément et était très pâle. J'organisais pour elle un roulement de trois infirmières privées qui s'occupaient uniquement d'elle, huit heures par jour.

A la fin du jeûne du 9 Av, nous avons appris que le Rabbi allait se rendre à l'hôpital. Je dois préciser que, durant toutes ses hospitalisations, je n'ai jamais pénétré dans la chambre de la Rabbanit afin de respecter son besoin d'intimité. Je restais dans le couloir afin d'être disponible pour les infirmières.

Après avoir entendu que le Rabbi allait arriver, je vis l'infirmière sortir bouleversée de la chambre. Des larmes coulaient même sur ses joues tandis qu'elle m'expliqua : «Jamais je n'ai vu une femme aussi extraordinaire. Quand elle a appris que son mari – le Rabbi – allait arriver, elle m'a demandé de l'aider à mieux s'habiller et à se maquiller afin de masquer sa pâleur et ne pas lui causer de peine !»

Même après qu'elle eut quitté l'hôpital, nous avons continué avec des infirmières privées qui se succédaient à son chevet toutes les huit heures. Ceci dura environ un an. C'est moi qui m'occupais de tout et je demandai à la présidente de cet organisme privé de ne proposer que des infirmières particulièrement

courtoises et discrètes.

Je dois préciser que jamais la Rabbanit ne m'avait demandé quoi que ce soit. Elle ne supportait pas d'importuner les autres bien que tous se seraient fait une joie et un honneur de lui rendre service.

Cependant un dimanche particulièrement froid et pluvieux, elle me téléphona : «J'ai un très grand service à te demander, s'excusa-t-elle, mais il m'est pénible de te déranger !»

- Rabbanit, m'empressais-je d'affirmer, c'est avec joie que je ferai pour vous tout mon possible! C'est un grand privilège!
- Voilà ! Je me sens beaucoup mieux mais il est déjà huit heures vingt et l'infirmière suivante n'est pas encore arrivée. En ce qui me concerne, cela ne me dérange pas mais mon mari refuse de quitter la maison pour se rendre au 770 Eastern Parkway, tant que je serai seule. Pourrais-tu téléphoner au bureau des infirmières pour t'informer de la raison de ce retard ?

Tout en l'écoutant, je me disais qu'à l'étage, le Rabbi disposait d'une pièce dans laquelle il pouvait travailler, avec des dizaines, des centaines de livres à sa disposition. Mais la Rabbanit savait que du travail important l'attendait au 770, qu'il avait peut-être besoin de ses secrétaires, que des gens cherchaient probablement à lui parler... Pour éviter de faire perdre son temps au Rabbi, la Rabbanit avait fait une entorse à ses principes et, contrairement à son habitude, elle m'avait demandé un service...

Bien sûr, j'ai immédiatement téléphoné à la compagnie afin d'obtenir qu'une infirmière se déplace dans les plus brefs délais : nous lui avons payé le taxi et l'avons généreusement rémunérée afin de rassurer le Rabbi et la Rabbanit.

- Alors venez ! Entrez !
- Qui êtes-vous ? demanda-t-il, curieux.
- Je suis la personne qui s'occupe de la maison, répondit-elle ; par ailleurs, je suis aussi la cousine du Rabbi.

Le Docteur se dit que c'était vraiment une très bonne idée que le Rabbi et la Rabbanit disposent d'une aide aussi agréable et d'aussi noble caractère, sans doute une femme d'origine russe à en juger par son accent...

Il lui raconta qu'il possédait un très beau jardin derrière sa maison et qu'il aurait tant voulu inviter le Rabbi et la Rabbanit chez lui. Ils jouiraient de tout le confort et d'une discrétion parfaite puisque le jardin était entouré d'arbres très serrés. De plus, en Floride, il fait chaud même en hiver etc... «Pourriez-vous transmettre cette proposition au Rabbi et à la Rabbanit ?»

Elle répondit avec beaucoup de naturel : «Je transmettrai vos paroles exactement!»

Ce docteur sortit, émerveillé : «Quelle femme remarquable ! Quelle bénédiction que le Rabbi et la Rabbanit aient à leur disposition une femme aussi distinguée !»

Il en parla à ses amis, les 'Hassidim. Ceux-ci, suspicieux, l'écoutèrent et lui demandèrent plus de détails. Finalement l'un d'eux remarqua : «Ce devait être la Rabbanit elle-même!» - Pourquoi ne me l'a-t-elle pas dit ? protesta le Docteur P. Puis il réfléchit : «Elle m'a dit qu'elle s'occupe de la maison, et c'est vrai ; qu'elle était la cousine du Rabbi et c'est vrai aussi !»

Esther Sternberg Michpa'ha 'hassidit n°1223 traduite par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHTA'H

Le jour qui ne sera que Chabbat

Dans le texte des Dix Commandements, nous trouvons : «Souviens-toi du jour de Chabbat pour le sanctifier». Rachi, dans son commentaire, souligne les implications de la phrase : «Mettez votre cœur à rappeler toujours le jour du Chabbat. S'il se présente quelque chose de beau, réservez-le pour Chabbat». C'est dire que le Chabbat doit être l'objet de notre préoccupation toute la semaine, constamment.

Le temps de la Délivrance est également appelé «Chabbat» car, alors, les Juifs connaîtront enfin le repos et la sérénité. Il faut donc, dès aujourd'hui, se souvenir constamment du temps à venir de Machia'h et s'y préparer comme on le fait lorsque la venue du Chabbat est imminente.

(Extrait d'un commentaire du Rabbi de Loubavitch -11 Nissan 5744) **H.N.**

Un jour, un docteur arriva de Floride et se permit de sonner à la porte de la maison du Rabbi. Il apportait une corbeille de fruits et de fleurs pour le Rabbi, de son propre jardin. Une femme lui ouvrit. Il lui tendit le panier en précisant : «C'est un panier pour le Rabbi en l'honneur de la fête de Pourim de la part de Docteur P.». La femme le remercia et, pensant que c'était un livreur, partit chercher un billet de cinq dollars pour lui donner un pourboire.

- Non ! Je suis moi-même le Docteur P. et je n'ai pas besoin de pourboire ! s'écria-t-il. A l'occasion du 22 Chevat

- 21^è Hilloula de la Rabbanit Haya Mouchka -

Necheï Oubnot Habad a le plaisir de vous convier à une

JOURNÉE D'ÉTUDE Lundi 16 février 2009

dans les Salons 'Haya Mouchka

49, rue Petit - 75019 Paris (M° Ourcq)

ainsi qu'à une
CONFERENCE
Mardi 17 février 2009
à partir de 20h 30

Buffet - Entrée libre Soirée exclusivement féminine

LE COIN DE LA HALA'HA

Comment honore-t-on ses parents ?

Le Talmud affirme qu'il y a trois partenaires dans la création d'un être humain : son père, sa mère et D.ieu.

C'est pourquoi il convient de respecter et d'honorer ses parents de la même manière qu'on respecte et qu'on honore D.ieu.

On manifeste de «la crainte» en ne s'asseyant pas à la place des parents, en se levant quand ils entrent dans la pièce, en s'abstenant de les contredire et en ne les appelant pas par leurs prénoms.

On leur manifeste de «l'honneur» en s'occupant de leurs besoins matériels, en veillant à ce qu'ils soient pris en charge quand ils ne sont plus capables de le faire eux-mêmes. Les dépenses doivent être couvertes par les parents, s'ils en ont les moyens, sinon par les enfants.

On parle avec respect de ses parents, même après leur décès.

Fils et filles sont également concernés par cette Mitsva. Cependant une femme mariée en sera exemptée si son mari s'y oppose.

On s'occupe de ses parents avec le sourire et non pas en s'énervant. On respecte également le conjoint du parent durant la vie du parent et si possible, même après.

On respecte également ses frères et sœurs plus âgés et, à un degré moindre, ses grands-parents. On accorde aux parents de son conjoint un certain respect, comme pour n'importe quelle personne plus âgée que soi mais pas forcément autant qu'à ses propres parents.

Si on aperçoit un des parents qui s'apprête à transgresser un commandement de la Torah, on ne le lui reprochera pas directement mais on formulera une allusion : «N'est-il pas écrit dans la Torah que...?»

Celui qui reçoit des ordres contradictoires de son père et de sa mère, doit d'abord obéir à son père. Cependant, si les parents sont divorcés, l'enfant peut décider de lui-même à qui obéir en premier.

F. L. (d'après Raphael Grunfeld - The Jewish Press)



MENDEL'S

sushi
bagel's
hamburger
hot-dog
wraps



Glat Casher Loubavitch sous contrôle du Rav M. Belinov

175 rue de Fontenay 94300 Vincennes 01 43 98 17 17

Privatisation de la salle Service livraisons

www.mendels.fr

1 hamburger offert à partir de 15€ d'achat sur presentation de ce bon

STOCK PREMIUM

spécial communautaire

SPECIALISTE EN COSTUMES
DE GRANDES MARQUES

Show Room de 400 M² Hommes & Femmes

Une multitude d'offres...

Costume + Chemise + Cravate = 99 € l'ensemble Près de 10.000 pièces de Grandes Marques à prix d'entrepôt Cuirs - Jeans - Costumes - Chemises - Chaussures - Pulls - Maille - Accessoires... Paiement en 3 fois sans frais

> 25, RUE Richard Lenoir - 75011 Paris (M° Voltaire - Près de la Place Léon Blum) Ouvert le dimanche de 10h à 20h - Tél: 01 43 67 51 91

TTPSA

Les Énergies Renouvelables

Vous disposez de fichiers e-mail B to C, exclusivement propriétaires...

Diffusez notre vidéo mail et gagnez de 6 € à 12 € par retour généré.

Pour en savoir plus, contactez-nous au

(7) 0810 810 718

TAXE D'APPRENTISSAGE

ECOLE BETH HANNAH-LOUBAVITCH

59, Fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG Habilitation délivrée par la préfecture du Bas-Rhin

"Pour nous permettre de poursuivre notre action et d'aider encore mieux notre Communauté"

SOUTENEZ-NOUS, VERSEZ

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour tous renseignements:

Tél: 03.88,75.66.05 Fax: 03.88,75.63.58

Portable: 06 11 45 96 90 E-mail: bethloubavitch67@aol.fr



В"Н

TAXE D'APPRENTISSAGE

CHEFS D'ENTREPRISE - EXPERTS COMPTABLES

Participez au projet communautaire de l'ESEJ, Ecole Juive spécialisée en Alternance du Bac+ 2 au BAC+ 5 en inscrivant sur votre prochain bordereau de versement les éléments suivants :

- Nº déclaration au Rectorat : 0755266S
- N° SIRET : 444 226 336 000 48
- Sigle de l'établissement : E.S.E.J.
- Dénomination : SARL IDO CONCEPT
 Hors Quota, Catégorie B, Niveau 2 et 3

Renseignements: 01 47 20 43 12

(Olivier Abitbol) ou par Mail: taxe@esej.fr

www.esej.fr



Vous pouvez:

la rapporter au 8, rue Lamartine - Paris 9° (M° Cadet)
Beth Loubavitch: ou 55, rue Petit - Paris 19° (M° Ourcq)

nous contacter par téléphone au 01 45 26 87 60 Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher